

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Dispositif-Doremi-renovation-orchestree>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°84 > **Dispositif Dorémi : rénovation orchestrée**

**23 mars 2020**

## **Dispositif Dorémi : rénovation orchestrée**

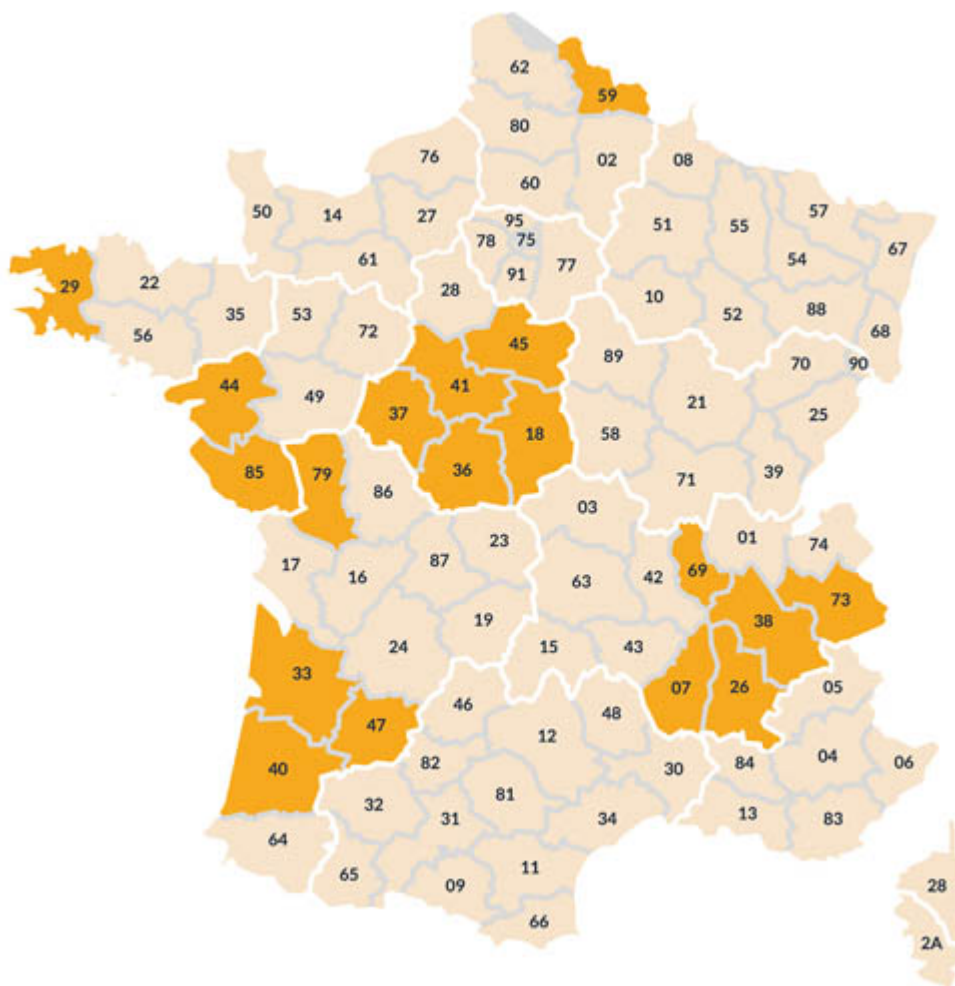
**Nous avons sollicité Vincent Legrand, directeur du dispositif Dorémi afin d'en savoir plus sur cette solution innovante pour la rénovation complète des maisons individuelles.**



**Bonjour Vincent. Vous êtes le directeur du dispositif Dorémi. Pouvez-vous revenir en quelques mots sur sa création et son origine ?**

Le dispositif a été créé en 2012 par l'Institut négaWatt avec la Biovallée (55 000 habitants dans la

Drôme) et le bureau d'études Enertech, sur la base de plusieurs constats : pourquoi chauffons-nous nos bâtiments ? Parce qu'ils fuient de partout. Les rénovations actuelles, par morceaux (une fenêtre par-ci, un chauffage par-là) sont peu rentables et génèrent des problèmes (dégradation de la qualité d'air intérieur, moisissures, etc). Il nous faut donc monter en performance dans nos rénovations.



### **En quoi consiste cette méthodologie et quels sont ces avantages par rapport à la rénovation habituellement effectuée pour les maisons individuelles ?**

Les seules maisons d'avant 1975, en France, représentent 8 millions de logements, le quart du parc de logements, et leur chauffage engloutit 10% de toute la consommation énergétique française ! L'enjeu de Dorémi est d'organiser et de rendre accessible à tous, la rénovation "complète et performante" des maisons au niveau de chaque territoire (division par 4 à 8 des consommations de chauffage en une seule phase de travaux). Pour cela, nous accompagnons les ménages et les artisans dans les rénovations.

Notre enjeu, par l'effondrement des factures de chauffage, l'optimisation des coûts de travaux et la mobilisation des aides financières, est de transformer des factures de chauffage avant travaux, en mensualités d'un montant équivalent. Dorémi réconcilie ainsi lutte pour le climat et lutte contre la précarité énergétique.

Un des principes de Dorémi, c'est la formation des artisans et de groupements d'artisans. Comment cela se concrétise-t-il ?

Nous accompagnons les entreprises locales du bâtiment à se structurer en groupements et à suivre une formation sur chantier réel. Après la formation, nous les aidons à poursuivre le travail en identifiant des ménages intéressés, en les soutenant techniquement, et en assurant un suivi qualité

des rénovations effectuées. Notre objectif est de couvrir plus de 10% du territoire français dans les 24 mois qui viennent.

L' équipe de Dorémi mène une démarche en direction des collectivités territoriales, pouvez-vous nous en dire plus ?

Les collectivités et leurs partenaires (Espaces Info-Energie, opérateurs ANAH) sont des tiers de confiance pour le ménage, ils le conseillent sur ses choix de travaux. Notre enjeu est de projeter le ménage dans sa "belle maison", sa maison telle qu'elle devra être quand elle sera finie de rénover - saine, confortable, économe. Nous formons les équipes territoriales pour renforcer leur accompagnement à la rénovation performante.

Enfin, pour nos lectrices et lecteurs quelle est la marche à suivre pour bénéficier d'une rénovation Dorémi de leur habitation ?

Pour bénéficier d'une rénovation performante réalisée par un groupement d'artisans, nous invitons toute personne à se rapprocher de sa collectivité ou directement auprès de Dorémi ([www.renovation-doremi.com](http://www.renovation-doremi.com)). Si Dorémi est présent sur le territoire, un conseiller de la collectivité se déplace pour voir la maison ; un groupement d'artisans formés et coordonnés se déplace à son tour pour proposer un bouquet de travaux qui mène à la performance énergétique. Le conseiller établit un plan de financement avec l'ensemble des aides financières possibles et aide le ménage dans la constitution de ses dossiers.

Une fois les devis validés, les travaux peuvent commencer. Un suivi qualité est effectué pendant le chantier ainsi qu'un test d'étanchéité à l'air.

**négaWatt**